

LETTRE MARLIOZ

Lettre d'info Marlioz - juillet 2021

1 DOCUMENT - Publié le 01 juillet 2021



SOMMAIRE

Édito

Le projet de renouvellement du quartier de Marlioz continue !

La présentation des travaux

Calendrier de mise en œuvre

Des réunions d'information

La maison du projet déménagement

EDITO

Le renouvellement du quartier de Marlioz se poursuit par la réhabilitation de 5 immeubles !

Le projet de renouvellement urbain du quartier de Marlioz, mis en œuvre depuis juillet 2019, se poursuit. Le rélogement des habitants de la barre de « La Cité » arrive à son terme et va permettre, à partir de l'automne 2021, le démarrage de sa déconstruction.

En parallèle, l'OPAC de la Savoie va démarrer à l'automne, les travaux de réhabilitation de 5 immeubles. Ils concernent les 50 logements de « l'Horizon » construits en 1954, les 40 logements des bâtiments « Colline », « Coteau » et « Montagnette » construits en 1957 et les 20 logements du « Bel Air » construits en 1971.

Ces appartements bien que bénéficiant d'une belle exposition et d'une vue dégagée, ne disposent pas d'espaces extérieurs (à l'exception de « Bel Air ») et n'ont jamais connu de gros travaux de réhabilitation énergétique. C'est pourquoi il a été choisi, dans le cadre de renouvellement urbain du quartier, de mettre en œuvre d'importants travaux sur ces immeubles visant à la fois, une amélioration thermique et énergétique des logements, une amélioration architecturale des bâtiments par la reprise des façades mais aussi des usages des bâtiments et de la qualité de vie des habitants.

Le président de Grand Lac.



[LETTRE_INFO_MARLIOZ_-_JUILLET_2021.PDF](#)

[TÉLÉCHARGER](#) | (PDF, 1,7 MO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.